



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Actes antireligieux

Question au Gouvernement n° 3249

Texte de la question

ACTES ANTIRELIGIEUX

M. le président. La parole est à Mme Agnès Thill.

Mme Agnès Thill. Ma question s'adresse à M. le ministre des cultes. Les images sont sans appel : les orgues du XVIIe siècle et les vitraux de 1498 ont définitivement disparu ; ci-gît la cathédrale de Nantes. Il y a eu trois départs de feux ! Outre la menace criminelle, notre patrimoine, notre histoire et nos chefs-d'œuvre n'ont jamais été autant en danger. On n'efface pas notre histoire ! Nous en sommes issus et elle nous a façonnés, que nous l'apprécions ou non. Nul ne sort de nulle part, nul ne s'est fait tout seul.

En France, on recense plus de 500 églises directement menacées et environ 5 000 édifices religieux en souffrance, qui, si rien n'est fait, risquent de disparaître. Cela fait plaisir à certains, et c'est bien cela qui doit nous alarmer, dans un pays qui revendique fièrement sa laïcité.

Voici le décompte officiel donné par la place Beauvau pour 2019 : 1 052 actes antichrétiens, 657 actes antisémites et 154 actes antimusulmans. Oui, il y a un problème en France : la protection de notre laïcité ! S'il faut combattre l'antisémitisme, s'il faut combattre l'islamophobie, alors il faut aussi combattre tous les actes antichrétiens. *(M. Meyer Habib applaudit.)*

Il y a trois actes antichrétiens par jour ! Il s'en est produit un ce week-end en Bretagne, à l'île d'Arz, et un autre cette nuit à Ligugé, dans la première abbaye fondée en France et en Occident. Un calvaire ici, une vierge là, un vol ailleurs, une destruction, une souillure, un incendie... – il y en a trois par jour !

Les catholiques sont sympathiques. Mais, à force, ils pourraient en avoir assez de ces actes de vandalisme, y compris de l'absence d'entretien des édifices, qui ne respectent ni notre histoire – il faut pourtant bien l'accepter comme telle ! – ni leur religion. Je fais partie de ces milliers de gens qui ne veulent plus voir de cathédrales, d'églises, de chapelles, d'abbayes, de lieux de culte, de cimetières ou de calvaires brûlés, détruits, profanés, souillés, volés, abîmés, vandalisés ou abandonnés. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR. – M. Meyer Habib applaudit également.)* Les lieux de culte sont aussi un ferment d'unité, une expression de l'identité et des merveilles de l'art.

S'attrister, s'indigner et condamner ne suffit plus. Monsieur le ministre, qu'envisagez-vous de faire pour protéger ce qui fut notre histoire : les lieux de culte chrétiens ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UDI-I et LR.)*

M. le président. Permettez-vous de vous rappeler, ma chère collègue, qu'il n'existe plus de ministre des cultes depuis 1912. Il existe un bureau des cultes placé sous la responsabilité du ministre de l'intérieur, auquel je cède

la parole pour vous répondre.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Le ministre de l'intérieur est certes chargé de la sécurité des Français, mais il est aussi le ministre des libertés publiques. Or, parmi les libertés fondamentales dans la République française, il y a celle de croire ou de ne pas croire...

M. Fabien Di Filippo. Notamment de ne pas croire à ce qu'on dit !

M. Gérald Darmanin, ministreet celle de se rendre dans un lieu de culte, étant entendu qu'un culte n'est jamais au-dessus des lois de la République – je suis certain que nous en convenons tous.

Vous m'interrogez sur les actes anticatholiques, antichrétiens et, plus généralement, antireligieux. Il faut évidemment les condamner avec la plus grande force. Toutefois, rien n'indique à ce stade que l'incendie de la cathédrale de Nantes – où je me suis rendu avec M. le Premier ministre et Mme la ministre de la culture – soit un acte criminel. Une enquête est ouverte, et il reviendra au procureur de la République de se prononcer. La personne placée en garde à vue dans le cadre de cette affaire a été remise en liberté, sans être mise en examen. Cet incendie pourrait donc être accidentel, ce qui n'atténue en rien l'émotion exprimée par Mme la ministre de la culture.

Quoi qu'il en soit, vous avez tout à fait raison, de nombreux actes antireligieux – antisémites, antimusulmans, antichrétiens ou anticatholiques –...

M. Pierre Cordier. Il serait intéressant de comparer les chiffres !

M. Gérald Darmanin, ministreont malheureusement été perpétrés ces derniers temps. Rien qu'en janvier, un très grand nombre d'actes antichrétiens ont été commis : des statuettes de la vierge Marie ont été renversées et brisées dans huit églises des Pyrénées-Atlantiques ; à Mont-Saint-Aignan, une crèche a été renversée et le personnage de Jésus a été décapité ; une église du Mans a été couverte de tags ; dans le Calvados, des pèlerins ont été attaqués. Vous avez raison, il y a des actes antichrétiens et antireligieux.

Dès ma prise de fonction, j'ai contacté le président de la Conférence des évêques de France, ainsi que les représentants du culte musulman et du culte juif, pour les assurer de toute la protection de la nation. Je me rendrai dimanche à Saint-Étienne-du-Rouvray pour assister à la messe anniversaire du triste assassinat du père Hamel par un terroriste islamiste. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et UDI-I.*)

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Thill](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3249

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juillet 2020](#)